



CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	25
Nombre de pouvoirs	9
Votants	34

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2025 – 024

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS – GEMAPI

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gioux, au nombre de vingt-cinq sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 27 mars 2025.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Gisèle ANTON (Suppléante Guy BRUNET) ; Jean-Pierre LANDET ; Jacques MOUTARDE ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Didier TERNAT ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Philippe ESTERELLAS (à partir de 18h30 au point A.3) ; Philippe COLLIN (à partir de 18h10 au point information délibérations du Bureau) ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Thierry LETELLIER ; Laurent LHERITIER ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIORET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Stéphane DUCOURTIOUX à Jean-Pierre LANDET ; Isabelle DUGAUD à Jacques MOUTARDE ; Michel GOMY à Jean-Luc LEGER ; Alexis TOURADE à Claude BIALOUX ; Serge DURAND à Valérie BERTIN ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Philippe LEFAURE à Alain ROULET ; Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Pascal MERIGOT à Pierrette LEGROS ; Jacques TOURNIER à Denis PRIORET.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH ; Céline COLLET-DUFAYS ; Thierry ROGER ; Marie-Françoise HAYEZ ; Bernard ROUGIER ; Annick BAUCULAT ; Jacques BŒUF, Roger FOUGERON.

Philippe ESTERELLAS (jusqu'à 18h30 au point A.3).



REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-023-200044014-20250410-CA_GEMAPI20

Denis PRIOURET présente le rapport suivant.

Faisant suite au Débat d'orientations budgétaires pour 2024 qui s'est tenu le 14 mars 2024, au vote du budget primitif le 11 avril 2024, le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice. Il est joint en annexe.

Madame la Présidente sort de la salle et ne prend pas part au vote, ni pour elle ni au nom du pouvoir de Monsieur Serge DURAND. La présidence est assurée par Denis PRIOURET.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 34

Adopté à l'unanimité

Madame la Présidente ne prenant pas part au vote, le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide :

- **DE CONSTATER** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion ;
- **D'ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous ;
- **DE DONNER** acte de la présentation faite du compte administratif ;
- **D'APPROUVER** le compte administratif 2024 du budget annexe GEMAPI comme présenté en annexe et résumé comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2024	- 426 252,19 €	- 102 367,05 €	- 528 619,24 €
Recettes 2024	492 640,72 €	108 610,75 €	601 251,47 €
Résultats de l'exercice 2024	66 388,53 €	6 243,70 €	72 632,23 €
Résultats antérieurs reportés	35 801,19 €	1 791,09 €	37 592,28 €
Résultat de clôture 2024	102 189,72 €	8 034,79 €	110 224,51 €
Balance des restes à réaliser			
Résultat cumulé de l'exercice 2024	102 189,72 €	8 034,79 €	110 224,51 €

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

*Valérie BERTIN,
Présidente*



REÇU EN PREFECTURE
le 15/04/2025
Application agréée E-legalite.com
70_DE-023-200044014-20250410-CA_GEMAPI20